



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090360

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

***Réhabilitation du marché de Lerme et de ses locaux annexes.
Signature des marchés de travaux et de l'avenant à maîtrise
d'oeuvre. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réhabilitation du marché de Lerme et du bâtiment des Serrages situé au 72 rue Emile Fourcand, dont le coût a été estimé à 972 883 € TTC, la Direction des Achats et Marchés a lancé une consultation en procédure adaptée, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le maître d'œuvre 50/01 Studio d'Architecture.

Suite à l'avis d'appel public à concurrence 68 sociétés ont fait acte de candidature et 38 ont remis une offre.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot 1 : Démolitions / Fondations/ Gros œuvre

Société MARTI pour un montant de 114 564,04 € TTC

En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

L'engagement sera à hauteur de 5 % du montant du marché.

Lot 2 : Ravalement / Pierre

Société LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES pour un montant de 63 725,36 € TTC

Lot 3 : Structure métallique

Société DL OCEAN pour un montant de 58 006 € TTC

Lot 4 : Couverture / Etanchéité

Société SECB pour un montant de 94 117,78 € TTC

Lot 5 : Menuiseries métalliques

Ce lot est en cours de négociation.

Lot 6 : Menuiseries bois / Agencement

Société LACAZE LISSILLOUR pour un montant de 59 405,29 € TTC

Lot 7 : Plâtrerie

Société GN NAVELLIER pour un montant de 10 603,80 € TTC

Lot 8 : Peinture

Société MINOS pour un montant de 26 298,84 € TTC

Lot 9 : Carrelage

Société PLAMURSOL pour un montant de 10 704,33 € TTC

Lot 10 : Electricité courant fort, courant faible

Société DARIET pour un montant de 73 136,81 € TTC

Lot 11 : Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaires

Société MASSOT SARL pour un montant de 67 175,19 € TTC

En application de l'article 14 du code des marchés, l'entreprise a proposé des actions permettant de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

L'engagement sera à hauteur de 5 % du montant du marché.

Lot 12 : Stores

Faute de réponse ce lot fera l'objet d'une nouvelle mise en concurrence en procédure adaptée

Lot 13 : Mobilier

Société AGORA pour un montant de 31 994,20 € TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 28 du code des marchés publics,
- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° M070522. engageant le concepteur sur le coût constaté des travaux conformément à l'article 14 du CCAP.

La dépense qui s'élève à la somme de 609 731,64 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 312 - article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE